

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Secrétariat général – SPES -ENTE

Décision du 08 juin 2021

relative à la désignation des membres sur conseil de perfectionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement

NOR : TREK2117693S
(Texte non paru au journal officiel)

Le Directeur de l'École nationale des techniciens de l'équipement,

Vu l'arrêté du 8 février 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement,

Décide

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de perfectionnement de l'École nationale des techniciens de l'équipement, pour trois ans renouvelables, en leur qualité de membres de l'équipe de direction :

Membres titulaires

Mme Marie-Josée PASTOR, Directrice des études,
M. Hubert CALLIER, Directeur du Centre ministériel d'appui à la formation à distance.

Membres suppléants

M. Franck MUNDUBELTZ, Directeur de la stratégie et du développement,
Mme Anne REOCREUX, Secrétaire générale.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 08 juin 2021.

Le Directeur de l'Ecole nationale
des techniciens de l'équipement

Bruno MATTEUCCI